

# Responsable de centre d'exploitation

## Direction des routes et infrastructures de déplacement

Agence Technique Départementale du Pays de Cornouaille

Centres d'exploitation de Douarnenez et d'Audierne

Fiche de poste n° DDE 2008 205

### Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Gestionnaire d'infrastructures	Diplôme ou équivalence :
Filière(s) concernée(s) : Technique	Cadre d'emploi : Technicien
Emploi repère : Responsable de proximité Classification associée : III.3	Grade : Technicien / principal de 1ère ou 2ème classe
Encadrement : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nombre de personnes à encadrer : 2	Encadrant de direction <input type="checkbox"/> Encadrant de service <input type="checkbox"/> Encadrant de proximité <input checked="" type="checkbox"/>
NBI : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non (nombre points + rubrique)	Nombre de points : /
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 8 rue de Kerhuel- 29 196 Quimper Cedex	
Lieu d'affectation de l'agent : Antenne de Douarnenez	Résidence administrative du poste : 27, rue Maréchal Leclerc- 29 100 Douarnenez

### Descriptif du poste :

**Contexte du poste :** Les Agences Techniques Départementales assurent la représentation territoriale du Conseil départemental dans les domaines de l'aménagement, des routes et des infrastructures. Elles réalisent l'entretien et l'exploitation ainsi que la conduite de travaux de conservation du patrimoine routier. Elles apportent également un conseil de premier niveau aux collectivités locales en matière d'aménagement et de présentation des dispositifs d'accompagnement du Département. Elles sont chargées de la préparation et de la mise en œuvre des politiques territorialisées sur ces thématiques.

Sous la responsabilité du Chef d'Antenne, le responsable de Centre d'Exploitation est chargé de conduire les opérations d'aménagements routiers et la réalisation en régie des travaux routiers, élabore et met en œuvre le suivi de l'entretien du réseau routier départemental, s'assure du fonctionnement des Centres d'exploitation dont il a la charge, gère les relations externes et l'ensemble des actes liés à la gestion et l'exploitation de la route.

La couverture territoriale du poste s'étend sur 214 km de domaine routier départemental. Le responsable de centres d'exploitation s'appuie sur 12 agents. Il peut également faire appel aux fonctions supports de l'agence (bureau d'études, comptabilité, gestion du personnel...) et aux autres services de la Direction (marchés publics, moyens généraux, politiques techniques, gestion de la route...).

Il peut également intervenir lors des astreintes de service public.

Missions :	Activités :
Aménagement de projets neufs	Conduire des opérations d'aménagement routier, cyclable ou de co-voiturage en coordination avec le chef de projet Participer à l'équipe-projet (avis sur les APS et les détails estimatifs) Préparer le chantier au niveau administratif, financier, technique et relationnel

	Suivre sur le terrain les différentes phases de réalisation en qualité de maître d'œuvre (organisation de réunions de chantier, suivi technique et comptable de l'opération, constat, réception et garantie) en lien avec le représentant de la MO départementale (SAEM, SID) Faire réaliser en régie de petits travaux d'aménagement (conception et suivi technique)
Gestion routière	Faire appliquer le règlement départemental de voirie et le code de la voirie routière Elaborer les avis sur permis de construire, certificats d'urbanisme et aménagements de zones commerciales, artisanales, industrielles Instruire des permissions de voirie, des arrêtés de circulation, des arrêtés d'alignement Préparer la réponse aux sollicitations de tiers et d'élus Contrôler les travaux réalisés sur le domaine départemental
Entretien routier et exploitation	Contribuer à l'élaboration du programme annuel d'entretien des chaussées et ouvrages d'art (couches de roulement, dépendances vertes et bleues, signalisation, ouvrages d'art, équipements de la route, aménagements divers) Assurer le suivi technique et comptable de la réalisation des travaux d'entretien S'assurer de la sécurité des usagers en maintenant un réseau routier en bon état au niveau couche de roulement et équipements sécurité Organiser et gérer le service hivernal Surveiller le trait de côte à proximité des routes départementales
Management d'une équipe	Encadrement du personnel Fixer des objectifs à atteindre, en fonction des niveaux de service définis, en planifiant les activités des équipes en lien avec les chefs d'équipe
Assurer la coordination des moyens matériels	Gestion des équipements, des matériels, des véhicules, du bâtiment

### **Santé sécurité au travail**

**Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et à celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.**

**L'encadrant veille à la santé et sécurité des agents placés sous son autorité et met en œuvre la démarche prévention au sein de son périmètre d'intervention.**

### **Compétences :**

Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
------------------------------------	-----------------

Savoir faire (compétences métier)	Apporter à la maîtrise d'ouvrage des arguments techniques d'aide à la décision	Niveau : 2	Niveau : 3
	Etablir un programme d'opérations	Niveau : 2	Niveau : 3
	Estimer, quantifier et planifier les travaux d'entretien des infrastructures	Niveau : 2	Niveau : 3
	Elaborer les dossiers des marchés publics et en contrôler l'exécution	Niveau : 2	Niveau : 3
	Elaborer et suivre l'exécution du budget d'une opération	Niveau : 2	Niveau : 3
	Etre capable d'assurer le suivi et la responsabilité d'une activité ou d'un projet, son bon fonctionnement afin de réaliser les objectifs et/ou répondre aux contraintes	Niveau : 2	Niveau : 3
	Faire appliquer les règles de conception des ouvrages (connaissances dans le domaine des terrassements routiers, des couches de chaussées, des essais de laboratoires, des ouvrages d'art, de l'entretien des dépendances...)	Niveau : 2	Niveau : 3

Fonction du supérieur hiérarchique : Chef d'antenne

Mise à jour le : 22/03/2024

version janvier 2023

	Mener une démarche qualité dans l'organisation d'une opération (connaissances en urbanisme réglementaire, code de la voirie routière, en aménagements de sécurité urbaines et périurbaines)	Niveau : 2	Niveau : 3
	Piloter, coordonner, contrôler les interventions des prestataires en externe et en régie	Niveau : 2	Niveau : 3
	Techniques de gestion et d'organisation de chantiers / Consignes de sécurité	Niveau : 3	Niveau : 3
	Rédiger les documents administratifs nécessaires (courrier, bon de commande, rapports de chantiers, constats de travaux...) – Techniques rédactionnelles	Niveau : 2	Niveau : 3
	Maîtrise des outils informatiques	Niveau : 2	Niveau : 3

<b>Savoir être (compétences comportementales)</b>	Techniques d'animation des équipes / Conduite de réunions	Niveau : 2	Niveau : 3
	Coordonner le travail et savoir fixer les objectifs de son équipe	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir encourager les prises de décisions et résolutions de problèmes en groupe	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir optimiser l'utilisation des moyens et modes de fonctionnement d'une équipe	Niveau : 2	Niveau : 3

<b>Niveau 1</b> Notions/Débutant	<b>Niveau 2</b> Travail en semi autonomie/Qualifié	<b>Niveau 3</b> Maîtrise	<b>Niveau 4</b> Expertise
-------------------------------------	---	-----------------------------	------------------------------

### Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Equipement informatique : ordinateur imprimante <input checked="" type="checkbox"/> Photocopieur <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone portable <input checked="" type="checkbox"/> Véhicule de service affecté <input checked="" type="checkbox"/> Permis B <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Exigences du poste :	Déplacements : Locaux <input checked="" type="checkbox"/> régionaux <input type="checkbox"/> nationaux <input type="checkbox"/> internationaux <input type="checkbox"/> Temps plein <input type="checkbox"/> Astreintes <input checked="" type="checkbox"/> Assermentation <input checked="" type="checkbox"/> Réunions et interventions en dehors des heures normales de service <input checked="" type="checkbox"/>
Environnement lié au poste de travail	
Télétravail	<input checked="" type="checkbox"/> oui selon les nécessités de service <input type="checkbox"/> non

Pour rappel :

- La fiche de poste est susceptible d'évoluer
- Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)